



Incendie du Maïdo : des impacts multiples et graves après cinq jours

Le coeur habité, préoccupation majeure du Parc national

L'incendie qui ravage les hauts du massif de la côte ouest de l'île depuis le 25 octobre 2011 a gagné en intensité sur le Piton des Orangers. Le feu, descendant le long des remparts du cirque de Mafate, peut destabiliser des roches. Une quarantaine d'habitants des îlets de Roche Plate et des Orangers, dont les cases sont situées sous le rempart du Maïdo, ont dû être évacués. Le Parc national suit avec la plus grande attention la situation. Les médiateurs du Parc affectés dans le cirque de Mafate assurent au mieux un relais avec la population. Ils les informent sur la situation des sentiers et recueillent toutes les informations sur d'éventuelles chutes de pierre.

L'impact sur les agriculteurs

A l'heure où le travail de concertation sur la Charte du Parc national montre l'importance des terres agricoles, qui constituent une transition entre les milieux naturels et les zones urbanisées, le Parc national est sensible à la situation des éleveurs qui ont vu leurs pâturages détruits par le feu. La perte de leur outil de travail est un coup dur porté au développement économique des hauts de l'ouest, mais aussi à ses paysages ruraux.

La faune indigène décimée

Les écosystèmes du massif du Maïdo abritent de nombreuses espèces endémiques. C'est à cette altitude en effet (entre 1 400 et 2 800 m) que le taux d'endémisme est maximal. Cela est notamment le cas chez les papillons de nuit (plus de 500 espèces recensées sur l'île).

La journée a été particulièrement difficile pour le Lézard vert des hauts (*Phelsuma borbonica*) dont une population très originale de cette espèce avait été récemment découverte au Maïdo, altitude particulièrement élevée pour un reptile. Un bilan plus précis sera effectué lors de l'opération de comptage prévue en décembre, mais d'ores et déjà on peut s'inquiéter de l'avenir de ce groupe.

Tous les invertébrés vivant dans ces habitats naturels ont vraisemblablement été détruits. Pour les oiseaux également, les pertes sont considérables. Toutes les nichées de l'année des Oiseaux verts, Tec-Tec, Papangues et autres passereaux ont été brûlées. Très territoriaux, les adultes continuent à survoler les paysages désolés à la recherche de leur nid.

Enfin, la colonie de Pétrels de Barau, espèce endémique et menacée au niveau mondial a jusqu'à alors été préservée. Les terriers creusés dans les falaises qui surplombent le cirque de Cilaos sont pour le moment épargnés par les feux. Par contre, les adultes qui vont chercher la nourriture en mer peuvent être victimes des incendies, car ils sont très attirés la nuit par les lueurs des flammes amplifiées par les



nuages de fumée.

Des paysages défigurés

L'ouverture en urgence de pistes et de pare-feux est rendue indispensable pour isoler les dernières zones de végétation encore intactes. Ils s'inscrivent dans le paysages telles des saignées de terre nue. Ces impacts sont malheureusement irréversibles, à moins de lourdes actions de restauration.



Ouverture de piste - Photo : Marc Salamolard



Piste creusée dans la végétation éricoïde - Photo : Marc Salamolard

La connaissance parfaite du terrain et des espèces par les agents du Parc national permet de limiter les dégâts autant que possible. Mais ces tracés constituent des couloirs de colonisation rêvés pour les espèces exotiques envahissantes.

Des impacts importants sur la flore

Des agents du Parc national sont présents chaque jour sur la zone (planèze des Bénaires et Piton des Orangers) afin de guider les ouvertures de tous les pare-feux, pistes et layons et accompagner les pompiers ne connaissant pas le terrain. A partir des informations qu'ils transmettent régulièrement, un bilan est actualisé sur les pertes d'espèces déterminantes. A ce jour, 26 espèces indigènes ou endémiques rares sont touchées, dont 16 sont considérées comme très menacées (gravement menacé d'extinction (CR) – menacé d'extinction (EN) – vulnérable (VU). La base de données constituée depuis des années par le Conservatoire botanique national de Mascarin (CBNM) trouve ici une grande utilité.




Liste des espèces déterminantes situées sur la zone incendiée entre le 25 et le 31 octobre 2011

Bonduc (ou Cadoc, Cadoque) ou Césalpinie
(*Caesalpinia bonduc* (L.) Roxb)
Famille : Fabaceae

Statut : Indigène
Très rare
Menace Réunion : Menacé d'extinction (EN)



© CBNM

<p>Laïche de Balfour (<i>Carex balfourii</i> Kük) Famille : Cyperaceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion</p>	
<p><i>Cystopteris diaphana</i> (Bory) Blasdel Famille : Woodsiaceae</p> <p>Statut : Indigène Menace Réunion : Menacé d'extinction (EN)</p>	 <p>© CBNM</p>
<p>Mahot blanc ou Mahot cilié (<i>Dombeya ciliata</i> Cordem.) Famille : Malvaceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion Menace Réunion : Quasi menacé (NT)</p>	
<p><i>Elaphoglossum rufidulum</i> (Willd. ex Kuhn) C. Chr. Famille : Dryopteridaceae</p> <p>Statut : Endémique Madagascar et Mascareignes Rareté : Exceptionnel Menace Réunion : Menacé d'extinction (EN)</p>	
<p><i>Elaphoglossum stipitatum</i> (Bory ex Fée) T. Moore Famille : Dryopteridaceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion Menace Réunion : Quasi menacé (NT)</p>	 <p>© CBNM</p>
<p>Faujasie écailleuse (<i>Faujasia squamosa</i> (Bory) C. Jeffrey) Famille : Asteraceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion Menace Réunion : Vulnérable (VU) Protégé au titre de l'arrêté ministériel du 6 février 1987</p>	 <p>© CBNM</p>
<p>Petit maïs (<i>Habenaria chloroleuca</i> Frapp. ex Cordem) Famille : Orchidaceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion Menace Réunion : Quasi menacé (NT)</p>	

Campanule de Rivals
(*Heterochaenia rivalsii*)
Famille : Campanulaceae

Statut : Endémique Réunion
Menace Réunion : Vulnérable (VU)
Protégé au titre de l'arrêté ministériel du 6 février 1987

La plus grosse station brûlée sur la planète



© CBNM

Hymenophyllum peltatum
Famille : Hymenophyllaceae

Statut : Indigène
Menace Réunion : Menacé d'extinction



© CBNM

***Hypolepis goetzei* Reimers**
Famille : Dennstaedtiaceae

Statut : Indigène
Menace Réunion : Gravement menacé d'extinction (CR)

Fougère qui n'existe que dans cette région



© CBNM

Panic faux-lycopode
(*Panicum lycopodioides* Bory ex Nees)
Famille : Poaceae

Statut : Endémique Réunion
Menace Réunion : Quasi menacé (NT)



© CBNM





Pariétaire grêle
(*Parietaria debilis* G. Forst)
Famille : Urticaceae

Statut : Indigène
Rareté : Exceptionnel
Menace Réunion : Menacé d'extinction (EN)



© CBNM

<p><i>Pellaea quadripinnata (Forssk.) Prantl</i> Famille : Pteridaceae</p> <p>Statut : Indigène Rareté : Exceptionnel Menace Réunion : Gravement menacé d'extinction (CR)</p> <p>La plus grosse station brûlée</p>	 <p>© CBNM</p>
<p><i>Pennisetum caffrum Leeke</i> Famille : Poaceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion Menace Réunion : Quasi menacé (NT)</p>	 <p>© CBNM</p>
<p>Psiadie âpre (<i>Psiadia aspera (Bory) Cordem.</i>) Famille : Asteraceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion Quasi menacé (NT)</p>	 <p>© CBNM</p>
<p>Psiadie à belle tête (<i>Psiadia callocephala (Bory) Cordem</i>) Famille : Asteraceae</p> <p>Statut : Indigène Répartition géographique : toute l'île</p>	 <p>© CBNM</p>
<p>Psiadie soyeuse (<i>Psiadia sericea Cordem</i>) Famille : Asteraceae</p> <p>Statut : Indigène Répartition géographique : centre de l'île Menace Réunion : Vulnérable (VU) Protégé au titre de l'arrêté ministériel du 6 février 1987</p>	

<p>Petit tamarin des hauts (<i>Sophora denudata</i> Bory) Famille : Fabaceae</p> <p>Statut : Endémique Réunion Répartition géographique : centre de l'île</p>	 <p>© CBNM</p>
<p><i>Asplenium monanthes</i> L. Famille : Aspleniaceae Statut : Indigène Répartition géographique : ouest de l'île Très rare Menace Réunion : Menacé d'extinction (EN)</p>	
<p><i>Asplenium theciferum</i> (Kunth) Mett. Famille : Aspleniaceae Répartition : toute l'île Statut : Indigène Vulnérable (VU)</p>	
<p><i>Dryopteris pentheri</i> (Krasser) C. Chr. Famille : Dryopteridaceae Répartition : centre de l'île Statut : Indigène Gravement menacé d'extinction (CR)</p>	
<p><i>Holothrix velu</i> (<i>Holothrix villosa</i> Lindl.) Famille : Orchidaceae</p> <p>Statut : Indigène Rareté : Exceptionnel Menace Réunion : Menacé d'extinction (EN)</p>	 <p>© CBNM</p>
<p><i>Mohria marginalis</i> (Savigny) J.P. Roux Famille : Schizaeaceae Répartition géographique : toute l'île Statut : Indigène Menace Réunion : Vulnérable (VU)</p>	 <p>© CBNM</p>
<p>Herbe paille-en-queue (<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.) Famille : Ophioglossaceae Répartition géographique : toute l'île Statut : Indigène Menace Réunion : Menacé d'extinction (EN)</p>	 <p>© CBNM</p>

- *Rubus apetalus* Poir. var. *glaber* (Cordem.) F.
Friedmann

Famille : Rosaceae

Statut : Endémique Réunion



© CBNM